

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 AVRIL 2014**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 7 avril 2014, sous la présidence de  
M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore

<b>Etaient présents :</b>	Michel COLLETAZ – Jacques LAMY - Jean-Claude LAURENT – Sylvie COMUZZI – Jean-Pierre BARDE – Christiane MAURON – Jean-Louis PECHOUX – Henri BOISIER - Françoise DESMIDT – Raymond JOYARD – Michel MOINE – Daniel ANSELMETTI – Laurence SANCHEZ-ROL – Edda GRASSET – Marie-Josèphe DUPUIS – Xavier BOSSAN – Sandrine MATHIEU – Peggy SAINT-JEVEINT – Cécile PERRET –
<b>Etait excusé :</b>	néant
<b>Secrétaire de séance :</b>	Sandrine MATHIEU

Ouverture de la séance : 19 h

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 8 avril 2014 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

**Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les marchés formalisés signés et les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation qui lui a été consentie par délibération du 28 mars 2014, le Conseil Municipal prend note :**

**MARCHES FORMALISES SIGNES :**

NEANT

**DECISIONS PRISES :**

Décisions du 9 avril 2014

N° 2014-012 – Signature du marché ESAT LA FRETA de 1 965 € HT, soit 2 358 € TTC pour l'entretien des espaces verts des Pragnères.

**DELIBERATION N° 2014026 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2013 DRESSE PAR LE RECEVEUR**

Le Conseil Municipal après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2013, déclare que les comptes de gestion dressés par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

**DELIBERATION 2014027 – VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs 2013 du budget principal et des budgets annexes eau, assainissement, atelier relais, bâtiment industriel Mont Fériat, vente de caveaux, ZA1 Sur Champagne, ZA 2 Champagne Sud, , Atelier relais Construction d'un bâtiment industriel, Atelier Relais bâtiment industriel MECACORP.

## **DELIBERATIONS D'AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2013**

### **➤ N° 2014028 – BUDGET PRINCIPAL (21400)**

L'excédent de fonctionnement de 3.932.657,23 € est affecté comme suit :

- 65.219,43 € en recette d'investissement au 1068 en couverture du déficit global d'investissement et
- 3.867.437,80 € affecté à l'excédent reporté de fonctionnement au compte 002.

L'excédent d'investissement de 463.375,57 € est reporté en recettes d'investissement au compte 001.

### **➤ N° 2014029 - BUDGET EAU (26600)**

L'excédent de fonctionnement de 557.146,63 € est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement au compte 002.

L'excédent d'investissement de 184.058,98 € est reporté en recettes d'investissement au compte 001.

### **➤ N° 2014030 – BUDGET ASSAINISSEMENT (26700)**

L'excédent de fonctionnement de 92.907,52 € est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement au compte 002.

L'excédent d'investissement de 109.111,45 € est reporté en recettes d'investissement au compte 001.

### **➤ N° 2014031 – BUDGET ATELIER RELAIS (29500)**

L'excédent de fonctionnement de 296.971,62 € est affecté comme suit :

- 210.830,57 € en recette d'investissement au 1068 pour couvrir le déficit d'investissement et
- 86.141,05 € affecté à l'excédent reporté de fonctionnement au compte 002.

Le déficit d'investissement de 210.830,57 € est reporté en dépenses d'investissement au compte 001.

### **➤ N° 2014032 – BUDGET BATIMENT MONT FERIAT (32200)**

Le déficit de fonctionnement de 3.580,24 € est reporté en dépenses de fonctionnement au compte 002.

Le déficit d'investissement de 107.812,09 € est reporté en dépenses d'investissement au compte 001.

### **➤ N° 2014033 – BUDGET VENTE DE CAVEAUX (32300)**

L'excédent d'investissement de 7 350 € est reporté en recettes d'investissement au compte 001.

### **➤ N° 2014034 – BUDGET ZA 1 SUR CHAMPAGNE (32400)**

L'excédent de fonctionnement de 0.08 € est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement au compte 002.

L'excédent d'investissement de 883.11 € est reporté en dépenses d'investissement au compte 001.

### **➤ N° 2014035 – BUDGET ZA 2 CHAMPAGNE SUD (32800)**

L'excédent de fonctionnement de 533,06 € est reporté en dépenses de fonctionnement au compte 002.

L'excédent d'investissement de 55.496,38 € est reporté en recettes d'investissement au compte 001.

### **➤ N°2014036 – BUDGET CONSTRUCTION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL (33500)**

Le déficit de fonctionnement de 55.292,20 € est reporté en dépenses de fonctionnement au compte 002.

Le déficit d'investissement de 35.012,54 € est reporté en dépenses d'investissement au compte 001.

➤ **N°2014037 – BUDGET ATELIER RELAIS MECACORP (33600)**

Le déficit de fonctionnement de 54.094,64 € est reporté en dépenses de fonctionnement au compte 002.

Le déficit d'investissement de 9.151,15 € est reporté en dépenses d'investissement au compte 001.

➤ **N°2014038 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2014**

Le Conseil Municipal :

- après avoir pris connaissance du montant des autres produits fiscaux figurant sur l'état de notification N° 1259, soit

Allocations compensatrices	14.423 €
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	217.364 €
Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	413.390 €
<b>TOTAL</b>	<b>645.177 €</b>

- décide de fixer les taux d'imposition ci-après :

	Bases d'imposition 2013	Taux global	Produit fiscal 2013
Taxe d'Habitation	2.410.000	4,95 %	119.295 €
Taxe foncière (Bâti)	3.796.000	7,20 %	273.312 €
Taxe foncière (non bâti)	37.000	27,19 %	10.060 €
<b>TOTAL</b>			<b>402.667 €</b>

**DELIBERATION N°2014039 – BUDGET PRIMITIF 2014 - VOTE DU BUDGET GENERAL  
ET DES 9 BUDGETS ANNEXES**

Le Conseil Municipal :

- adopte à l'unanimité les budgets primitifs de l'exercice 2014 arrêtés comme suit, équilibrés en recettes et dépenses, établis en conformité avec la nomenclature M 14 pour les budgets ci-après :

BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT en €	SECTION D'INVESTISSEMENT en €
BUDGET GENERAL (21400)	6.940.471,00	4.677.384,00
ATELIER RELAIS (29500)	393.046,25	586.971,57
BATIMENT INDUSTRIEL MONT FERIAT (32200)	115.000,00	369.812,00
VENTE DE CAVEAUX (32300)	0,00	7 350,00
ZONE D'ACTIVITES 1 SUR CHAMPAGNE (32400)	377.310,08	377.310,11
ZONE D'ACTIVITES 2 CHAMPAGNE SUD (32800)	235.037,06	270.000,38
ATELIER RELAIS CONSTRUCTION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL (33500)	190.000,00	126.707,80
ATELIER RELAIS BATIMENT INDUSTRIEL MECACORP (33600)	131.200,00	228.451,00

- adopte à l'unanimité les budgets primitifs de l'exercice 2014 arrêtés comme suit, équilibrés en recettes et dépenses, établis en conformité avec la nomenclature M 49 pour les budgets ci-après :

BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT en €	SECTION D'INVESTISSEMENT en €
SERVICE DE L'EAU (26600)	746.497,00	554.900,00
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT (26700)	349.518,00	1.179.629,45

- précise que les ouvertures de crédits intervenues depuis le début de l'exercice sont reprises dans chacun des budgets primitifs.

**DELIBERATION N° 2014040 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INITIATIVE FORESTIERE –  
SIIF – ELECTION DE 2 DELEGUES TITULAIRES ET 2 DELEGUES SUPPLEANTS**

Le Conseil Municipal procède à l'élection de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour représenter la Commune auprès du SIIF (Syndicat Intercommunal d'Initiative Forestières).

**DELIBERATION N° 2014041 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE TRAITEMENT ET LE CONSTAT D'ETAT DE DEUX STATUES EN BOIS DE L'EGLISE D'IZERNORE**

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement proposé pour la désinsectisation et le constat d'état des deux statues de Saint Romain et Saint Lupicin exposées dans le chœur de l'église d'Izernore, et sollicite une subvention au taux maximum auprès du Conseil Général de l'Ain et de la Région Rhône-Alpes.

**DELIBERATION 2014042 – CREATION D'UN EMPLOI ADMINISTRATIF POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi de catégorie C d'adjoint administratif à temps complet pour accroissement temporaire d'activité, pour une durée maximale d'un an à partir du 19 mai 2014.

**DELIBERATION 2014043 – CREATION D'UN EMPLOI POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE**

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi de catégorie C d'adjoint technique à temps complet à compter du 26 mai 2014 pour une durée maximale de six mois.



**REFERENT POUR MISSION LOCALE JEUNES**

Le Conseil Municipal désigne Cécile PERRET pour représenter la Commune d'Izernore auprès de la Mission Locale.

**CCHB**

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte-rendu des élections communautaires du 15 avril 2014

**ECOLE**

Le Conseil Municipal prend connaissance du courrier de l'IEEN (Inspection de l'Education Nationale) en date du 14 avril 2014 concernant la suppression de la 13<sup>ème</sup> classe.